

LE MOT
DU MAIRE

Voltaire aurait écrit : « Mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose ». Nous connaissons tous cette célèbre citation, mais elle n'est pas de Voltaire.

L'origine première semble être ce proverbe latin médiéval cité par Francis Bacon : « Audaciter calomniare semper aliquid haeret » (calomniez audacieusement, il en restera toujours quelque chose). Les anciens, avec leur expérience, nous ont aussi appris "qu'on ne parle bien que de ce que l'on connaît bien".

Les auteurs de la "Tribune Libre" de septembre sont-ils des adeptes de la citation, des victimes de l'adage, ou bien les deux ?

Parce que présent, ce qui n'est pas le cas de tous les auteurs de l'article rappelé ci-dessus, j'affirme que Jacques COLIN, 1^{er} adjoint, a fait un remarquable travail dans la conduite des travaux de la commission "Associations". Travaux marqués par sa rigueur, sa volonté de traduire l'esprit de justice de la commune et la qualité de sa synthèse entre un budget déjà défini (NDLR : par la précédente municipalité) dans lequel il s'est tenu, les demandes des associations, des critères d'attribution de subventions, perfectibles certes, mais ayant le mérite d'exister, les orientations de la nouvelle municipalité et le travail de ladite commission au cours duquel chacun des participants a donné son avis. Au début de la réunion un accord des participants est intervenu sur les conditions d'attribution et à l'issue un accord à l'unanimité a été enregistré sur le montant des subventions à accorder à chacune des associations. In fine ces propositions ont été reprises à l'identique par la Municipalité et le Maire et ont reçu l'approbation du Conseil Municipal.

Un des auteurs de l'article, le conseiller municipal Yves SCHMALTZ, participait à ce travail de la commission et, à l'instar de tous les autres participants, avait exprimé son accord, tant sur les conditions dans lesquelles la commission allait travailler, que sur ses conclusions.

Allez donc comprendre !

TRAVAUX D'ETE

Les automobilistes familiers du faubourg d'Alsace et dérangés dans leurs habitudes pour quelques semaines l'auront certainement noté : les travaux d'aménagement de la ZAC du Mont Jean vont bon train !

Au début septembre la plateforme était quasiment terminée ainsi que les principaux travaux de génie civil : réseaux souterrains et voie d'accès à l'entreprise Visteon. L'aménagement du rond point de la ZAC qui interfère avec la circulation sur l'avenue de Schwabmünchen et le faubourg d'Alsace est un peu plus complexe et entraînera une gêne des usagers jusqu'à fin octobre. La construction des locaux du futur "Intermarché" a également commencé et son ouverture est prévue le 21 avril 2009.

De son côté, la municipalité a ré ouvert le dossier d'aménagement de l'avenue de Schwabmünchen et a commencé à travailler sur une liaison piétonne entre cette avenue et la place du général De Gaulle le long de la Savoureuse, comme le préconisait l'étude "Milaine" effectuée en 2004. Ces travaux qui engageront des sommes importantes nécessitent bien entendu des études approfondies qui prendront encore quelques mois mais figureront certainement dans le budget 2009. Une partie du budget de l'année 2008, année de transition, a d'ailleurs déjà été consacrée à des actions préparatoires (cf. CR de la séance du conseil municipal ci-dessous).



CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE

22 conseillers étaient présents et un était représenté pour cette séance qui comportait 10 points à l'ordre du jour dont une partie d'ordre essentiellement administratif ne sera pas évoquée ici.

En premier lieu, afin d'optimiser le parc de véhicules des services techniques et de réduire les frais d'entretien, la vente d'un camion de déneigement est décidée à l'unanimité.

Une subvention exceptionnelle pour le club pongiste, destinée à prendre en charge partiellement les frais de location de la salle du COSEC, est acceptée par 20 voix et 3 abstentions de l'opposition.

Un projet de déplacement du monument aux morts de 39/45 au square du Souvenir en raison du manque de quié-

tude et de sécurité de l'emplacement actuel lors des cérémonies est accepté par 21 voix pour et 2 abstentions.

En dernier point, le projet de décision budgétaire modificative est approuvé avec 21 voix pour et 2 abstentions. Les principales modifications portent sur une augmentation des dépenses d'investissement pour un montant de 237 700 € (extension du gymnase de l'école Lhomme, nouveau véhicule de déneigement, columbarium au cimetière, acquisitions foncières sur le faubourg de France et la zone de la Lainière) . Ces dépenses sont couvertes par une augmentation des recettes de 96 000 €, une cession d'actif de 13 000 € et un emprunt de 132 000 €.

MA PETITE ENTREPRISE ...

Manuel WEIDMANN, Giromagnien de naissance, n'a que 20 ans mais il vient de créer sa propre entreprise. Après une scolarité au collège de Giromagny il est parti faire un BEP de travaux forestiers en alternance à Aillevillers en Haute Saône avec comme tuteur l'entreprise GINTER de Vescemont.

Il n'avait que 5 ans quand son père et son grand père l'emmenaient avec eux lorsqu'ils allaient "faire du bois" pour leur propre compte et c'est donc très jeune qu'il a ressenti l'appel de la forêt et pensé qu'il devrait un jour faire un métier lui permettant d'allier le travail et le plaisir d'être dehors en liberté. Ses études terminées il a d'abord travaillé quelque temps comme maçon afin d'engranger un peu d'argent pour créer son entreprise et commencer à acheter ses premiers outils.



Maintenant c'est fait ! Depuis 6 mois sa micro entreprise d'exploitant forestier est créée, sise 8 rue Traversière. Il a acheté les machines nécessaires à son activité et travaille aussi bien pour les particuliers (vente de bois de chauffage) que pour des scieries qui lui demandent de couper leurs arbres.

En dehors de ses activités professionnelles, il aime encore retourner en forêt, tranquillement, pour aller cueillir des champignons et quand il n'est pas sous les arbres, il est au bord de la rivière pour pratiquer sa deuxième passion : la pêche.

ENTR'AIDE

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), un service municipal, est à la disposition des personnes et des familles en difficulté pour leur apporter un soutien dans divers domaines comme le chauffage, la rentrée scolaire, la restauration scolaire, ... Les aides sont attribuées après étude d'un dossier à retirer puis à déposer en mairie avant le 15 octobre pour la saison 2008-2009.

BONNE RETRAITE, PERE WUYAM

Le père Wuyam, curé de Giromagny, est parti à la retraite en septembre 2008. Nous l'avons rencontré avant son départ. Il nous a retracé son chemin.

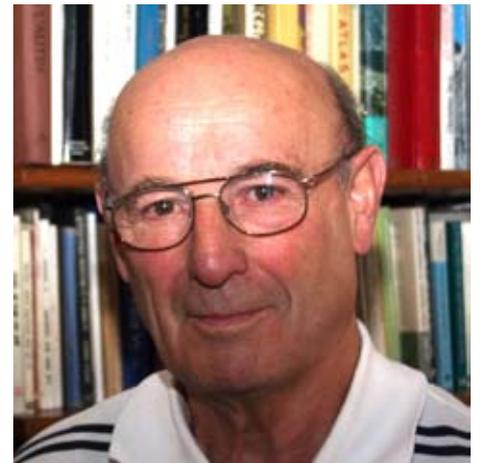
« Je suis né à Belfort en 1930. Ma famille habitait Danjoutin. Mon père conduisait les locomotives à vapeur et ma mère était au foyer pour s'occuper des enfants. J'ai deux frères et une sœur plus âgés que moi. Le plus jeune de mes frères est mort en 1996. L'aîné aura 93 ans en 2009.

Je suis allé à l'école primaire à Danjoutin. En 1940, nous avons déménagé pour habiter à Lachapelle-sous-Chaux où nous sommes restés deux ans. Nous sommes revenus en 1942 à Danjoutin dans la maison du grand-père paternel. Pendant trois ans, j'ai suivi le cours complémentaire du Faubourg de Montbéliard à Belfort pour préparer l'Ecole Normale d'Instituteurs. A 15 ans, j'ai choisi de rentrer au petit séminaire de Maîche. Avec une formation moderne, l'adaptation à la filière classique des séminaires n'a pas été facile. Durant toutes ces années, j'ai encadré et animé de nombreuses colonies de vacances et des camps avec les jeunes.

A vingt ans je suis rentré au grand séminaire de Favorney où j'ai pris plaisir à étudier la psychologie et la philosophie. A Favorney, j'ai beaucoup apprécié l'ouverture sur le monde. De 1952 à 1956, j'ai poursuivi mes études au Grand Séminaire de Besançon, études interrompues par deux ans d'armée au 35ème RI de Belfort dont 6 mois en Tunisie. En 1956, les autorités militaires m'ont rappelé et envoyé en Algérie dans la région d'Oran pour six mois.

J'ai été ordonné prêtre à la Noël 1957, à Besançon. Troisième vicaire pendant un an à Gray, j'ai été nommé ensuite aumônier du lycée Cournot et

j'y suis resté jusqu'en juin 1966. Les vacances ont été l'occasion d'organiser de nombreux camps, à pied ou à vélo (guidisme, scoutisme). En 1966, j'ai été nommé adjoint de l'aumônier en chef du diocèse de Besançon avec en charge plus particulièrement la région de Montbéliard-Belfort. En 1973, j'ai commencé une licence sociale à l'Institut Catholique de Paris. Mon mémoire s'intitulait : « Consomme et tais-toi ». En 1979, à la création du nouvel évêché de Belfort-Montbéliard, j'ai été nommé chancelier économe du diocèse aux côtés du père Lecrosnier, évêque.



Et depuis 2000, je suis curé à Giromagny ! J'ai voulu montrer que l'église se construit tous ensemble et qu'elle n'est pas seulement l'action des curés. J'ai réussi, je crois, à faire prendre des responsabilités aux laïcs. En charge de huit communes, je regrette beaucoup de n'avoir pu rendre visite aux personnes plus souvent.

Ma retraite va me permettre de souffler un petit peu, de m'occuper de ma sœur qui a 90 ans et des vergers familiaux. Mais je continuerai à faire du sport et surtout des randonnées en montagne et je rendrai bien sûr des services à mes confrères. »

QUARTIERS

Les habitants du "quartier centre" sont invités à venir débattre avec des représentants de la municipalité de la vie à l'intérieur du quartier, en salle de réunion du 1^{er} étage de la mairie le mercredi 15 octobre à 20H30. Les rues concernées sont la Grand Rue entre la rue des Ecoles et la rue des Prés Heyd, la place des Mineurs, la place de Gaulle, la rue Lambert, la ruelle du Moulin, la rue Maginot, la rue du camping, le square de la Liberté, la place des Commandos d'Afrique, l'impasse de la Mairie et l'allée des Pêcheurs.

EN PLEIN ESSOR ...

L'association Giro'scrap organise le samedi 4 octobre en salle des fêtes de la mairie une journée découverte du "SCRAP-BOOKING", une technique originale de mise en page de photos et un loisir en plein essor. L'entrée sera libre de 10H00 à 12H00 et de 14H00 à 17H00 avec au programme une exposition et des ateliers d'initiation (de 15H30 à 17H00) au cours desquels, pour un montant de 5 €, vous serez initié sur la mise en valeur de vos photographies (*prévoir 4 ou 5 photos sur un même thème*). Pour plus de renseignements : <http://giroscrap.over-blog.com>

LE BALLON ROND AU COEUR DES QUARTIERS ...



Grâce à une initiative d'Alphonse MBOUKOU et Lionel FAIVRE le football a pénétré cet été au cœur des quartiers de notre cité. Une douzaine d'équipes se sont affrontées en toute amitié avec 150 participants au final qui a connu une ambiance fantastique malgré la pluie. A l'issue de ce tournoi très animé la mairie a bien entendu offert un pot de l'amitié au cours duquel les histoires allaient bon train ainsi que l'expression de souhaits de renouvellement de la manifestation dès le printemps prochain. Alors préparez vos crampons !

RECENSEMENT ...

Le recensement est une démarche civique obligatoire qui s'inscrit dans le parcours de citoyenneté défini par la loi du 28 octobre 1997. Il fait suite à l'enseignement de défense au collège et précède la journée d'appel de préparation à la défense.

Il concerne tous les citoyens français, garçons et filles, dès leur seizième anniversaire. Il faut donc dès 16 ans et au plus tard dans les 3 mois qui suivent se présenter en mairie muni d'une carte d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Une attestation de recensement vous sera remise, bien utile pour diverses formalités. En effet, le défaut de recensement dans les délais prescrits, s'il n'est pas dramatique, présente quelques inconvénients comme l'impossibilité de s'inscrire à la conduite accompagnée, au permis de conduire, au bac, ... alors ... n'oubliez pas !

CAMPING

La convention d'affermage actuelle du camping de Giromagny viendra à échéance le 3 décembre de cette année. En conséquence, un appel d'offre a été lancé selon la réglementation en vigueur. Ainsi, à compter du 4 décembre 2008, le camping municipal "Le Paradis des Loups", « calme, ombragé, au centre ville, en bordure de rivière, 2 étoiles, 50 emplacements » est proposé en concession par convention d'affermage pour 6 ans renouvelable.

Pour tous renseignements matériels et dispositions sur la concession, les personnes intéressées pourront faire une demande écrite à la Mairie de Giromagny, 28 Grand Rue, BP 7, 90200 GIROMAGNY ; Fax 03 84 29 55 05 ; Courriel mairie@giromagny.fr. La date limite de réception des candidatures est fixée au 15 octobre 2008 à 17H00.

N'OUBLIEZ PAS LES ORDURES !

S'il est une redevance qui suscite toujours maintes interrogations, c'est bien la redevance pour l'enlèvement et le retraitement des ordures ménagères. Et bien que chacun ait sa petite idée sur la bonne façon de faire, aucune solution parfaitement satisfaisante n'a encore été trouvée ! Mais aujourd'hui notre propos n'est pas de revenir sur les questions techniques mais plutôt sur le mode de financement (et oui, ça coûte !). Là encore il existe plusieurs façons de faire qui n'apportent pas non plus entière satisfaction à tous les citoyens.

La méthode la plus simple pour les gestionnaires du service (les communes ou les communautés de communes ou d'agglomération qui délèguent la plupart du temps le service à des syndicats intercommunaux spécialisés) est d'instaurer une taxe assise sur l'assiette de la taxe d'habitation. Tous les redevables sont alors bien connus et ce sont les services fiscaux qui se chargent du recouvrement du montant de cette taxe. En fait, l'enlèvement et le retraitement des ordures ménagères étant un service, son coût a bien peu de relation avec la base de la taxe d'habitation. C'est pourquoi, jusqu'à ce jour, la Communauté de Communes de la Haute Savoureuse qui est responsable de ce service a préféré garder une procédure de redevance basée sur le nombre de personnes au foyer, la quantité de déchets étant en principe directement reliée aux consommateurs (sauf dans le cas des entreprises qui font l'objet d'une évaluation particulière).

Un problème se pose toutefois pour la perception de cette redevance car contrairement aux fichiers des services fiscaux qui sont mis à jour en permanence, le fichier des redevables, basé sur une procédure déclaratoire, est plus délicat à mettre à jour. Ainsi il appartient à tout nouvel habitant, propriétaire ou locataire, à titre onéreux ou gratuit, de se faire connaître auprès des services de la CCHS (Allée de la Grande Prairie, 90200 Giromagny ; tel. 03 84 27 15 98). Le défaut de déclaration impose aux services des recherches et des redressements de situation qui entraînent des frais administratifs supplémentaires dont chacun se passerait bien ainsi que le cas échéant des pénalités pour les « oublieux ». Alors en cas d'arrivée sur la commune n'oubliez pas de prévenir la CCHS ou bien la mairie qui transmettra l'information.



CONVIVIALITE ...

Rappel : Tous nos "Anciens" (personnes du village âgées de 70 ans et plus) sont conviés à un moment de retrouvailles et de convivialité autour de quelques bons plats et bonnes bouteilles le dimanche 12 octobre à midi au collège de Giromagny. Afin d'assurer la meilleure organisation possible, que tous ceux qui n'ont pas encore retourné leur coupon de participation veuillent bien le faire sans délai.

EN OCTOBRE ...

Vendredi 3 : # Conseil Municipal à 19H30

Samedi 4 : # Loto du FC Giro-Lepuix en salle communale de Lepuix-Gy.

Exposition de photomontages par l'association Giro'scrap en salle des fêtes.

Dimanche 5 : # Marché aux puces sur la place De gaulle et la place des Mineurs, organisé par l'Harmonie de Giromagny.

Dimanche 12 : # Repas des Anciens au collège.

Mercredi 15: # Réunion du quartier centre à 20H30 en mairie.

Samedi 18 : # Journées d'automne de l'association des Amis de Schwabmünchen en Allemagne.

Loto de l'USG VTT.

Concert de "La Saltarelle" à l'église saint Jean Baptiste.

Dimanche 19 : # Fête de la transhumance: descente du troupeau.

Mardi 28 : # Passage de la déchetterie mobile, place des Commandos d'Afrique, de 12H00 à 19H00.

TRIBUNE LIBRE

Texte rédigé par le groupe d'opposition au sein du conseil municipal

Oui, nous avons des points de désaccord et nous le disons. Quoi de surprenant ? Nous avons également des motifs de satisfaction et nous le reconnaissons : ainsi, lorsque le maire a proposé de composer une liste de grands électeurs (pour les élections sénatoriales) incluant un des nôtres.

Le maire et ses adjoints seraient bien inspirés de poursuivre dans cette voie et de montrer par là même un visage plus conforme à l'esprit qui devrait animer une commune de 3.500 habitants. Nous ne sommes pas, loin s'en faut, dans une ville de 100.000 habitants avec des clivages droite / gauche.

Changez de méthode et nos motifs d'inquiétude évoqués dans notre dernier numéro disparaîtront. Voilà sur la forme.

Sur le fond, force est de constater après six mois de nouvelle mandature qu'il manque un vrai souffle. Pas de dynamique, pas de renouveau. Une frilosité désespérante. Beaucoup trop de tiédeur. Pas d'imagination. Voilà ce que nous disent bon nombre de nos électeurs et amis.

Un seul exemple : la politique en direction des personnes âgées. Le colis de Noël et le repas annuel des anciens c'est tout de même un peu court comme politique. Et ce n'est pas parce que tout le monde fait ça (c'est vrai) qu'il ne faut pas imaginer une autre politique.

On aimerait une vraie réflexion s'appuyant sur une analyse des besoins individuels des gens, ce qui suppose d'enquêter auprès de nos aînés, de comprendre leurs attentes et de s'interroger ensuite sur la possibilité de les satisfaire ou non. Une politique égalitaire (la même chose pour tous) n'est pas nécessairement une politique juste. Innovez, inventez, imaginez, remettez en question toujours et partout.

HISTOIRES DE RUES

Au 19ème siècle, Giromagny ne comptait pas moins de 12 foires annuelles, en principe les deuxièmes mardis de chaque mois. Les "feria dies" en latin, "jours de fête" ou "jours fériés" en français, la population s'animait pour échanger, troquer, acquérir.

Certains lieux étaient réservés pour des spécialités et ainsi la Place du Marché aux Cochons fût le lieu où l'on marchandait le porc, généralement "sur pieds". Après avoir fait leurs affaires ou pour les conclure, les gens allaient trinquer au café CALLOT à l'angle de la Rue Thiers et de la rue Traversière.

Quatre rues principales convergent vers cette place sur lesquelles nous reviendront ultérieurement : la rue Thiers, le faubourg de France, la rue du Tilleul et la rue des prés Heyd. Une petite rue y débouche également : la rue "Traversière". Nul besoin d'être grand clerc pour



imaginer que cette voie, avant de devenir rue, n'était qu'un simple chemin permettant de rejoindre l'église en coupant à travers les vergers qui fleurissaient sur ce coteau bien orienté.

Cette histoire nous a été contée par Marie Pascale Klein qui remercie Colette et

Denis Zeller ainsi que Jean Clerc pour leur contribution. Pour la suite elle est à la recherche de tous documents concernant nos rues et places et notamment d'anciennes cartes postales dont elle prendra grand soin et qui seront bien entendu restituées à leur propriétaire après étude.

GIROPRACTIQUE

Tous les anciens numéros de ce journal sont accessibles sur :
<http://www.giromagny.fr>

Rédaction

Christian CODDET

Direction de la publication

Jean LEFEVRE

Imprimé en 1800 ex. par SELECTA

N° 84 - Dépôt légal 10/2008

Ont participé à la rédaction de ce numéro: Jacques COLIN, Marie-Pascale KLEIN, Jean LEFEVRE, Maryse LINDECKER, Joseph NATTER.

Or et Médailles

Les dossiers à établir en vue de l'attribution de la médaille de la famille française 2009 (à partir de 4 enfants dont l'un de plus de 16 ans) sont à retirer et à remettre en mairie avant le 17 octobre.

La traditionnelle cérémonie des "noces d'or" sera organisée en mairie le 8 novembre. Tous les couples concernés sont priés de se faire connaître au plus tôt à l'accueil de la mairie.

GIROPRACTIQUE

Gendarmerie : 03 84 29 30 17

Mairie : 03 84 27 14 18

Services d'urgence :

Pompiers 18 ; SAMU 15

EDF : 08 10 33 32 25

GDF : 08 10 43 30 25

Syndicat des eaux : 03 84 29 50 19

Pharmacie : 03 84 27 72 16

Contacts internet à disposition:

mairie@giromagny.fr

giro.com@giromagny.fr